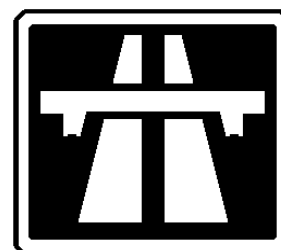


# CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



<http://www.copra184.org>

## Consultation des Candidats Elections départementales des 20 et 27 juin 2021

Ce questionnaire est adressé aux candidats des 6 Cantons suivants, du Val d'Oise et des Yvelines :  
Canton de Cergy-2 (avec *Eragny-sur-Oise*, *Jouy-le-Moutier* et *Neuville-sur-Oise*), canton d'Herblay-sur-Seine (avec *Herblay-sur-Seine*), canton de Taverny (avec *Pierrelaye*), canton de Conflans-Ste-Honorine (avec *Andrésy*, *Chanteloup-les-Vignes*, *Conflans* et *Maurecourt*), canton de Poissy (avec *Achères*, *Carrières-sous-Poissy* et *Poissy*) et canton de Verneuil-sur-Seine (avec *Médan*, *Morainvilliers*, *Orgeval*, *Triel*, *Verneuil-sur-Seine*, *Vernouillet* et *Villennes*).

**Les réponses reçues avant la date du vendredi 11 juin 2021 seront publiées au fur et à mesure de leur réception**, sur le site du CO.P.R.A. 184 (<http://www.copra184.org/>), ainsi que sur son compte Facebook (<https://www.facebook.com/CopraA184/info/>).

- 1) Etes-vous « Pour » ou « Contre » le projet autoroutier de « Prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval ». (Cf. carte jointe).

 Pour Contre Sans opinion

- 2) Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'annulation du projet A104 en zone urbanisée (dit « tracé vert ») décidé par Dominique Perben le 26 octobre 2006 ?

 Pour Contre Sans opinion

- 3) S'agissant de la santé : les Communautés Scientifiques et Médicales (CNRS, OMS, GIEC, AIR-PARIF...) dénombrent 18 000 décès prématurés par an dus à la pollution automobile, pour les riverains de telles infrastructures routières, soit quatre fois plus que les accidents de la route.

**Le facteur impact sur la santé des 300 000 riverains potentiels vous paraît-il déterminant dans la prise de décision de réaliser ce projet ?**

 Oui Non Sans opinion

- 4) Ce prolongement de seulement 22 km se terminerait en « cul de sac » à Orgeval dans le plus grand échangeur d'Europe (55 ha, 4 fois la surface de Rocquencourt, 330 000 véhicules par jour), sans bouclage possible de la Francilienne (La plaine de Versailles et la vallée de Chevreuse étant des sites classés). Le trafic s'écoulerait ensuite sur des axes déjà saturés (A13, A12, A86, RN12, RN118 et A10).

**Pensez-vous que ce prolongement de la Francilienne est réellement pertinent ?**

 Oui Non Sans opinion

- 5) L'amélioration des infrastructures existantes - RN184 en particulier - (Dénivellement des carrefours, protections sonores des riverains etc.) et le développement de solutions de transports collectifs et/ou alternatifs à la route (Accélération de la réalisation du Tram 13 Express) sont de véritables réponses aux problèmes actuels de congestion.

**Pensez-vous que ces solutions sont prioritaires par rapport à la création de toute nouvelle infrastructure autoroutière ?**

 Oui Non Sans opinion

- 6) Le **pont d'Achères**, s'il est construit, conduira à la réalisation d'une « **A104 bis** » à **2 fois 2 voies** (le flux de circulation de la RN184 s'écoulant sur ce pont et celui de Triel, jusqu'à Orgeval et Les Mureaux). Pour notre part, nous dénonçons ce tracé « **A104 bis** » car nous sommes opposés à toute réalisation totale ou partielle d'un tracé de type « autoroutier en zones urbanisées », entre Méry/Oise et Orgeval. **Etes-vous « Pour » ou « Contre » ce projet « A104 bis » ? (Cf. carte jointe).**

 Pour Contre Sans opinion

- 7) « **HAROPA Ports de Paris Seine Normandie** » a annoncé que le futur « **Port Seine-Métropole Est** » de **300 ha** (port qui serait situé sur le côté Est de « Seine-Métropole Ouest » de 120 ha) lié à la logistique longue distance et aux conteneurs, en lien avec le port du Havre, jusqu'à Achères était conditionné par la réalisation du projet autoroutier A104, afin de **distribuer tous ces conteneurs, par la route, à travers l'Île-de-France**, après leur arrivée par voie fluviale.

**Etes-vous « Pour » ou « Contre » l'extension vers la partie « Est » de Port Seine-Métropole ?**

 Pour Contre Sans opinion

Observations :

Fait à :

Le :

Nom :

Prénom :

Signature du Candidat :

**Questionnaire à retourner pour le vendredi 11 juin 2021 au plus tard (\*) à :**

**NOM et coordonnées (adresse postale, e-mail et n° tél.) du (de la) Président(e) de ville concerné(e) par les candidats de son canton.**

**Il (elle) enverra le questionnaire aux candidats de son canton, vers la mi-mai et réceptionnera leurs réponses qu'il (elle) fera parvenir à Marc-Noël, pour publication.**

(\*) Dans le cas où le CO.P.R.A. 184 n'aurait pas reçu de réponse à la date du **vendredi 11 juin 2021**, il indiquerait alors sur son site : « **Réponse de Madame, Monsieur ...Candidat(e)s sur le Canton de ... non reçue à la date du 11 juin 2021** ».

En pièces jointes à ce courrier:

- Carte du projet A104 (Tracé vert).
- Carte du tracé A104 Bis.